

sieurs autres gouverneurs qui l'avaient précédé. Pour moi, il ne m'avait jamais donné aucun sujet de plainte quand je vous en ai fait le portrait, mais je ne craindrai point de vous dire d'abord qu'il est venu en ce pays, il a pris parti dans la garnison, et a été soldat dans le fort, que la fortune qu'il y a fait ensuite est si médiocre que, s'il n'avait été, les dernières années, facteur et commissionnaire d'un marchand de La Rochelle dont les affaires sont assez embrouillées, il n'y aurait jamais pu subsister ; qu'il ne s'est jamais appliqué au commerce de la mer, publiant ici hautement que le temps et l'étude qu'il a donnés depuis dix ans aux choses du droit et de la jurisprudence, où je ne le crois pas encore fort habile, lui ont fait abandonner toutes sortes de trafics ; que, bien loin d'avoir des vaisseaux sur la mer, il n'a jamais eu une chaloupe sur cette rivière, comme en ont de simples habitants de Québec, et même qu'il n'a pas présentement un canot de bois pour traverser la rivière et qu'à l'égard du commerce avec les îles de l'Amérique, jamais il n'y a pensé ni travaillé. Mais il n'est pas étrange qu'on ait espéré pouvoir vous déguiser les choses sur des faits qu'on a cru qui ne se pourraient pas éclaircir de si loin, puisque, dans ceux dont on devrait présumer que je pourrais vous envoyer aisément la preuve, on n'a pas laissé de le faire.

“La copie que vous recevrez cotée B. de la commission que Mr Talon lui a donnée en son nom pour lever le dix pour cent, vous fera connaître que ce n'est point MM. de la Compagnie qui la lui avaient donnée et que je n'ai point eu dessein de choquer leurs droits en la donnant, comme j'avais fait, à un autre, puisque si leur nom eut paru, je n'aurais eu garde d'y rien changer ; mais voyant tous les gens de Mr Talon s'en retourner en France, et ne croyant pas, comme je vous l'ai déjà marqué, les deniers en trop grande sûreté dans les mains d'une personne peu accommodée, je crus les devoir remettre dans celles d'un homme de bien et fidèle comme celui que j'avais choisi.

“Cependant, Monseigneur, aussitôt que j'ai reçu vo-